



# BOONE AND CROCKETT CLUB®

## SYSTÈME DE MESURE OFFICIELLE POUR LES GRANDS GIBIERS TROPHÉES D'AMÉRIQUE DU NORD

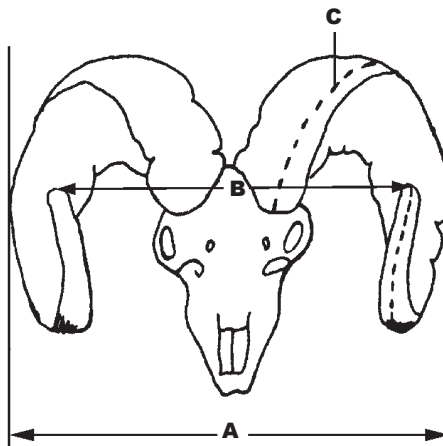
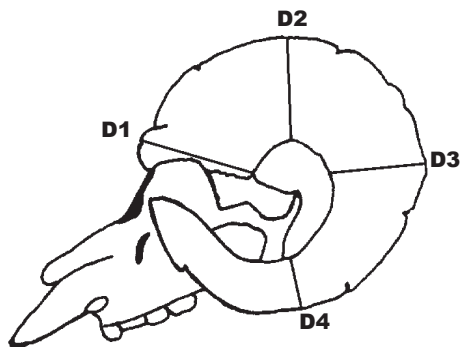
### MOUTON (SHEEP)

	POINTAGE MINIMUM DIGNE DE MENTION	OFFICIEL
Mouflon	175	180
Désert	165	168
Dall	160	170
Rocheuse	165	170

### TYPE DE MOUTON (cochez)

- Mouflon  
 Désert  
 Dall  
 Rocheuse

### NUMÉRO DE « TAG »



Mesurez jusqu'à  
un point en ligne  
avec la pointe de  
la corne



VOIR INSTRUCTIONS AU VERSO		COLONNE 1	COLONNE 2	COLONNE 3
A. Plus grande envergure		Corne droite	Corne gauche	Différence
B. Distance entre les extrémités des cornes				
C. Longueur des cornes				
D-1. Circonférence à la base				
D-2. Circonférence au premier quart	Localisation de la circonférence au premier quart : _____			
D-3. Circonférence au deuxième quart	Localisation de la circonférence au deuxième quart : _____			
D-4. Circonférence au troisième quart	Localisation de la circonférence au troisième quart : _____			
TOTAL				
ADDITIONNER	Colonne 1	Endroit exact de l'abattage :		
	Colonne 2	Date de l'abattage :	Chasseur :	
Sous-total		Propriétaire du trophée :	Téléphone :	
SOUSTRAIRE Colonne 3		Adresse du propriétaire :		
POINTAGE FINAL	Adresse courriel du propriétaire :		Nom du guide :	
	Remarque : (Mentionnez toutes anomalies ou caractéristiques uniques)			

Je, \_\_\_\_\_, certifie que j'ai mesuré ce trophée le \_\_\_\_\_  
NOM EN LETTRES MOULÉES MM/JJ/AAAA

à \_\_\_\_\_  
RUE VILLE PROVINCE CODE POSTAL

et que toutes les mesures et renseignements sont au meilleur de mes connaissances et de mon savoir, faits en conformité avec les instructions que j'ai reçues.

Témoïn \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_  
MESUREUR OFFICIEL B&C

Numéro  
d'identité MO :

--	--	--	--

## INSTRUCTIONS POUR MESURER UN MOUTON (SHEEP)

Toutes les mesures doivent être prises avec un ruban à mesurer en acier flexible de 1/4 pouce de largeur, mesurez au huitième de pouce le plus près (pas d'autres fractions). Les mesures officielles des cornes ne peuvent être prises que 60 jours après que l'animal est été abattu et que ses cornes aient séché à l'air.

- A. La plus grande envergure** est mesurée entre deux perpendiculaires à angle droit avec le centre du crâne. **La plus grande envergure ne s'additionne pas au pointage final.**
- B. La distance entre les extrémités des cornes** est mesurée du bout d'une corne à l'autre. **La distance entre les extrémités des merrains ne s'additionne pas au pointage final.**
- C. La longueur des cornes** est mesurée à partir du point le plus bas en avant au-dessus de la courbe extérieure à un point en ligne avec l'extrémité. Ne pressez pas sur le ruban à mesurer pour suivre les cavités. Le point le plus bas de la courbe extérieure est reconnu comme le point le plus bas de la portion frontale de la corne située au-dessus et médialement avec l'orbite de l'œil (pas le côté extérieur). Utilisez une règle perpendiculaire à l'axe de la corne pour déterminer le début de la corne.
- D. 1 La circonférence à la base** est mesurée à angle droit avec l'axe de la corne. Ne suivez pas le bord irrégulier de la corne, la ligne de mesurage doit être entièrement sur la corne.
- D. 2-3-4 Divisez la mesure C de la corne** la plus longue en quatre en partant de la base puis marquez les deux cornes identiquement à ces quarts (même si une corne est plus petite que l'autre) et mesurez les circonférences à ces endroits à angle droit avec l'axe des cornes.

### Formulaire d'attestation pour le matériel délivré des trophées récoltés ou obtenus autrement que par la chasse sportive

J'atteste par ma signature que les informations fournies dans ce formulaire sont exactes et précises. Je comprends et consens à ce que tout le matériel servant à l'inscription incluant les photographies, aussi bien que toutes photographies additionnelles prises par le club Boone and Crockett (ses agents, ou représentants) durant la période d'enregistrement triennal au livre des records ou lors de la session de mesurage des juges, ou toute ressemblance obtenue de ces photographies deviennent la propriété du club Boone and Crockett et peuvent être utilisées pour promouvoir le club et ses activités reliées lors de l'enregistrement au livre des records.

Date: \_\_\_\_\_ Signature Propriétaire du trophée: \_\_\_\_\_

## DÉCLARATION D'INSCRIPTION POUR TOUT TROPHÉE RÉCOLTÉ PAR UN CHASSEUR

Pour être admis comme record par Boone and Crockett Club®, les grands gibiers trophées d'Amérique du Nord ne doivent pas avoir été abattus en utilisant les méthodes et dans les conditions suivantes :

- I. Localiser et regrouper des animaux depuis les airs, puis atterrir aux alentours dans le but de les poursuivre et de tirer;
- II. Pourchasser, coincer ou rassembler en troupeau avec l'aide d'équipement motorisé;
- III. Avec l'aide d'un dispositif de communication électronique qui guide les chasseurs à atteindre les gibiers, de lumière artificielle, de dispositif électronique aidant à intensifier la lumière (jumelles de nuit), télescopes avec télémétrie électronique intégrée, d'équipements donnant des images thermiques, de caméras ou d'appeaux électroniques, de minuteriers ou de dispositifs transmettant des images ou du mouvement, ou toute information aidant un chasseur à récolter un gibier avec l'aide d'équipement électronique;
- IV. Confinés en enclos, ou entre barrières artificielles;
- V. Transporter un trophée à un autre endroit dans le but de le rendre éligible;
- VI. Par l'utilisation de pièges ou de médicaments;
- VII. Pendant qu'il nage ou pris dans la neige ou sans défense dans un endroit naturel;
- VIII. Enregistrer sur le permis d'un autre chasseur;
- IX. Avoir abattu un trophée sans respecter les lois et règlements du gouvernement fédéral, ou d'un état, d'une province, d'un territoire ou d'un conseil de bande sur une réserve indienne;

Je certifie que le trophée inscrit et mesuré sur cette charte n'a pas été récolté selon aucune des conditions décrites ci-haut. En signant ce document, je comprends que si les informations que j'ai données sont inexactes ou frauduleuses de quelque façon, le trophée ne sera pas accepté par Boone and Crockett et 1) tous les trophées que j'ai enregistrés précédemment sont sujets à être bannis des éditions futures de **Records of North American Big Game** 2) tous les trophées que je vais enregistrer dans le futur ne seront peut être pas acceptés. J'atteste aussi par ma signature que les informations fournies dans ce formulaire sont exactes et précises. Je comprends et consens à ce que tout le matériel servant à l'inscription incluant les photographies, aussi bien que toutes photographies additionnelles prises par le club Boone and Crockett (ses agents, ou représentants) durant la période d'enregistrement triennal au livre des records ou lors de la session de mesurage des juges, ou toute ressemblance obtenue de ces photographies deviennent la propriété du club Boone and Crockett et peuvent être utilisées pour promouvoir le club et ses activités reliées lors de l'enregistrement au livre des records.

CHASSE LOYALE, tel que défini par Boone and Crockett Club est la manière dont la chasse se fait sportivement, dans le respect des lois et suivant un code d'éthique qui fait en sorte que le chasseur ne peut utiliser des méthodes incorrectes lui donnant un avantage dans le but de récolter un trophée.

Boone and Crockett Club peut exclure toute demande de n'importe quel trophée s'il estime que le trophée n'a pas été récolté de façon sportive ou dans des conditions jugées inappropriées par le club.

Date: \_\_\_\_\_ Signature du chasseur \_\_\_\_\_  
(LA SIGNATURE DOIT ÊTRE FAITE EN PRÉSENCE D'UN MESUREUR OFFICIEL OU UN NOTAIRE)

Date: \_\_\_\_\_ Signature du notaire ou du mesureur officiel \_\_\_\_\_